

Procès-verbal de la 107ème assemblée de l'Association Suisse pour la technique du soudage

du 6 juin 2018 au Renaissance Zürich Tower Hotel, Zurich

Ordre du jour:

1. Élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de la 106ème assemblée annuelle du 18 mai 2017, à Lausanne
3. Rapport annuel 2017
4. Compte des résultats et bilan au 31.12.2017
5. Attribution des décharges
6. Cotisations des membres de l'ASS
7. Élections
8. Varia

Au nom du comité et du secrétariat de l'ASS, le président, Monsieur Hans Gut, souhaite la bienvenue aux participants à la 107ème assemblée des membres.

Début de l'assemblée

Dans le choix du lieu de l'assemblée, le comité a décidé cette année de se rendre à Zurich. C'est en 1993 que l'ASS s'est rendue pour la dernière fois à Zurich. Le comité s'efforce à préserver une balance géographique sur toute la Suisse dans le choix des lieux pour l'organisation des assemblées des membres.

La manifestation annuelle suit un nouveau concept. L'assemblée annuelle est tenue désormais le premier jour. Lors de la deuxième journée, aura lieu pour la première fois le séminaire professionnel «Wissen, das zusammenschweisst».

À 17h15, au terme de la partie officielle de l'assemblée annuelle, Johannes Storch, moniteur et coach de formation à la ISZM GmbH à Zurich, présentera son exposé «Machen Sie doch was Sie wollen».

Hommages

Comme chaque année, l'assemblée débute avec différents hommages:

Prix EWF

Chaque année, la EWF (European Federation for Welding and Joining) décerne un prix au meilleur inspecteur-soudeur européen.

L'ASS est particulièrement heureuse que cette année le prix a été décerné à un représentant suisse. Le prix a été accordé à Monsieur Jürgen Ruess de Stadler Rail à Altenrhein. Malheureusement, il ne peut participer qu'au séminaire du 7 juin 2018.

Un article correspondant sera publié dans l'édition 1 de notre magazine «Schweisstechnik/Soudure».

Concours X-Men

Notre magazine «Schweisstechnik/Soudure» propose depuis de nombreuses années déjà un concours avec comme prix principal un voyage dans une ville européenne, y compris hébergement et argent de poche. Chaque édition comprend aussi une devinette. Chaque bonne réponse participera au tirage au sort. Quiconque par exemple a cinq réponses de justes, a cinq chances de gagner. Nous avons reçu plusieurs solutions correctes. Donc, le vainqueur sera déterminé par le tirage au sort.





16 candidats ont inscrit au moins une bonne réponse. Les noms se trouvent dans une urne. Malheureusement, seulement quatre d'entre eux sont aujourd'hui présents.

Leonie Sproll se déclare prête à jouer la porte bonheur et à tirer au sort le vainqueur.

Le vainqueur s'appelle Roger Wüthrich. Il gagne un voyage pour deux personnes à Athènes, y compris l'hôtel et de l'argent de poche. Le vainqueur sera informé par voie postale étant donné qu'il n'est pas présent.

Concours photo

Nous allons cette année aussi élire un nouveau vainqueur. Depuis trois ans déjà, l'ASS fait appel à ses membres via son magazine, de participer à un concours photo. Les photos à envoyer doivent traiter le sujet: «Les hommes soudent, coupent ou revêtent».

Les photos envoyées ne doivent pas avoir été utilisées dans des campagnes marketing ou de RP ou de manière générale avant la remise des prix.

Au total, nous avons reçu 9 photos différentes de cinq photographes. Le jury, composé de membres de la commission de rédaction, a choisi les trois meilleures photos.

Hans Gut présente les trois premières photos dans l'ordre inverse. Il s'agit de:

3e rang: Peter Odermatt bon d'une valeur de CHF 300.-
2e rang: Meinrad Landolt bon d'une valeur de CHF 600.-
1e rang: Bernhard v. Mühlengen bon d'une valeur de CHF 1000.-

Messieurs Peter Odermatt et Meinrad Landolt reçoivent leur prix sous les applaudissements des personnes présentes. Le vainqueur du premier prix sera informé par voie postale étant donné qu'il n'est pas présent.

Les personnes présentes ont pris connaissance du déroulement de l'assemblée d'aujourd'hui dans le programme qui a été envoyé à tous nos membres avec le magazine «Schweiss-technik/Soudure».

Toutes les personnes présentes sont invitées après l'assemblée des membres à un apéritif suivi d'un repas du soir.

Accueils

Hans Gut se réjouit de pouvoir accueillir cette année à nouveau un nombre de membres élevé. La liste des participants ainsi que la liste des membres excusés ont été disposées à l'entrée.

Comme dans chaque association, les personnes s'étant particulièrement engagées, sont élues au rang de membre d'honneur. Des cinq membres d'honneur de l'association, l'ASS accueille aujourd'hui: Messieurs Hans Wettstein, Valentin Stingelin, Reinhard A. Gsell et Jürg Zehnder. Markus W. Form a prié de l'excuser.

Monsieur Gut tient à saluer particulièrement notre président d'honneur estimé, Monsieur Markus Gloor.

Last but not least, le président salue les nombreux membres individuels qui représentent pour l'association un pilier important.

Suite à la cérémonie d'accueil, le président ouvre la partie statutaire de l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu au moins une fois chaque année.

Suite à la cérémonie de bienvenue, le président ouvre la partie statutaire de l'assemblée annuelle. Celle-ci doit avoir lieu au moins une fois par année.

Approbation de l'ordre du jour

Les invitations individuelles à l'assemblée annuelle ont été envoyées le 19 mars 2018 à tous les membres avec le programme.

Selon les statuts, des demandes écrites concernant l'ordre du jour doivent être soumises 6 semaines avant l'assemblée annuelle. Aucune demande n'a été adressée au secrétariat. Le président demande néanmoins si quelqu'un désire faire une proposition de modification ou de complément relative à l'ordre du jour. Cela n'est pas le cas et l'assemblée peut être ouverte avec le point 1 de l'ordre du jour:

1. Élection des scrutateurs et rédaction du procès-verbal

Le président propose en tant que scrutateurs Messieurs Alain Stutz de l'entreprise Josef Muff SA et Jürg Vogt d'IWB à Bâle. H. Gut, président du comité, les remercie de leur disposition d'assumer cette tâche.

Les deux scrutateurs sont élus à l'unanimité et sans abstentions. Au besoin, ils vont compter les voix. Pour cela, seuls les bulletins de vote élevés seront pris en compte.

Comme toujours, l'élection a lieu par scrutin public. Madame Alessandra Kaya est responsable du procès-verbal de l'assemblée.

2. Procès-verbal de la 106ème assemblée annuelle du 18 mai 2017, à Lausanne

Le procès-verbal de la 106ème assemblée annuelle a été publié dans notre magazine «Schweisstechnik/Soudure», édition 4 du 1er septembre 2017 aux pages 30 à 43. Aucune erreur au niveau de l'information ou de l'impression n'a été communiquée à l'ASS. Dans la mesure où aucune objection ou correction n'a été faite, le procès-verbal est considéré comme approuvé.

3. Rapport annuel 2017

Hans Gut commente le rapport annuel 2017:

Dans le cadre du rapport de cette année, Monsieur Gut désire expliquer ses réflexions au sujet «Le quartier industriel au fil des époques».

Vous trouverez un article détaillé sur son exposé dans l'édition 4 du magazine «Schweisstechnik/Soudure».

Pour conclure, il remercie les personnes présentes de leur attention et les membres de l'association de leur fidélité.

L'ASS peut jeter un regard rétrospectif sur une année 2017 réussie. Nous avons réalisé un résultat satisfaisant également au cours de cette année. Je remercie particulièrement les collaborateurs et responsables du secrétariat pour leur travail effectué tout au long de l'année passée.





Toutes les personnes présentes ont reçu le rapport annuel sous forme imprimée avec la confirmation. Tous les membres et personnes présentes ont la possibilité de lire le rapport annuel 2017 également en ligne. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles à l'entrée.

Aucune faute d'impression dans le rapport annuel ne nous a été signalée.

Monsieur Gut pose formellement la question aux personnes présentes si elles approuvent le contenu et la forme du rapport annuel présent ou si quelqu'un désire faire une remarque?

Ceci ne semble pas être le cas. Le président remercie l'approbation du rapport annuel 2017.

Pour la présentation du point 4 de l'ordre du jour «Compte des résultats et bilan», le président donne la parole au directeur, Monsieur Marc Harzenmoser. Avant de présenter les chiffres de l'année écoulée, Monsieur Harzenmoser présente les jalons réalisés en 2017, notamment au niveau de la formation et de l'encouragement de la relève.

- L'ASS s'engage toujours activement en tant qu'organisation faitière de la campagne d'image et de relève sense de construction.ch.
- La ANB Suisse a élargi son portefeuille en matière du Distance Learning et de la certification des inspecteurs-soudeurs.
- En automne dernier ont eu lieu à Düsseldorf les concours internationaux avec une participation très réussie des concurrents suisses.
- En tant que fruit du premier cours IWS proposé en italien au Tessin, un nouveau groupe d'inspecteurs-soudeurs (ATCS) a été créé.
- En septembre, l'ASS a repris la société Listec.
- La filiale Swiss Welding Inspection Inc. a ouvert son bureau à Pittsburgh USA.

De plus, Monsieur Harzenmoser présente un bref aperçu des années 2018 et 2019:

- Les 22 et 23 juin, l'ASS sera présente à l'assemblée des délégués d'AM Suisse et à l'inauguration du centre de formation Aarberg.
- L'ASS est co-organisateur et exposant au deuxième salon Steelday qui aura lieu fin octobre à Berne.
- L'ASS est membre du Founders Club et exposant au nouveau salon BLE.CH qui aura lieu au mois de mars 2019. Nos membres bénéficient de conditions avantageuses.

4. Compte des résultats et bilan au 31.12.2017

Comme toujours, le compte des résultats de l'exercice 2017 est publié au milieu du rapport annuel.

Les comptes de l'année précédente ont été vérifiés les 26 et 27 février 2018 par l'organe de révision élu lors de la dernière assemblée annuelle, à savoir «Alltax AG» à Bâle.

Il tient à cœur au directeur de remercier les membres et les clients de l'ASS pour les entretiens passionnants et intéressants et bien entendu également pour les mandats.

Il remercie particulièrement tous les collaborateurs de l'ASS pour leur engagement en faveur de l'association au cours des dernières années.

Le directeur repasse la parole au président.

Étant donné que le rapport de l'organe de révision, la société Alltax AG, est publié dans le rapport annuel, il ne sera pas nécessaire de le lire dans le cadre de l'assemblée annuelle. Le compte et le bilan ont été approuvés à l'unanimité lors du vote suivant.

5. Attribution des décharges

Après l'approbation des comptes annuels, du bilan et du rapport annuel 2017, le président demande d'accorder décharge au comité pour la gestion des affaires en 2017. Ceci étant le cas, le président Hans Gut, remercie l'assemblée au nom du comité pour la preuve de confiance signalée par cette décision nette.

6. Cotisations des membres

Les cotisations des membres de l'ASS étaient les suivantes pour l'exercice 2017:

Membres individuels	CHF 70.–
Étudiants et retraités AVS	CHF 35.–
Membres individuels affiliés depuis plus de 35 ans	
Exempts de cotisation	

Les cotisations des entreprises s'orientent à leur chiffre d'affaires généré dans la technique du soudage:

Jusqu'à CHF 1 mio.	CHF 250.–
CHF 1 mio. à CHF 5 mio.	CHF 500.–
Plus de CHF 5 mio.	CHF 750.–
Membres du patronage	à partir de CHF 1'000.–

Au cours du dernier exercice, les coûts de production de notre magazine étaient équilibrés, de sorte que l'ASS n'a pas eu besoin de recourir à une aide financière de ses membres. L'ASS espère qu'il ne sera pas nécessaire dans un proche avenir de hausser les cotisations. Par conséquent, le comité propose de laisser les cotisations inchangées pour 2018. La proposition de ne pas changer la cotisation des membres pour 2018 est acceptée à l'unanimité.

7. Élections

7.1 Élection du comité

Selon les statuts, il fait partie des compétences de l'assemblée des membres, d'élire le président et les autres membres du comité ainsi que de l'organe de contrôle.

Lors de la 104ème assemblée annuelle à Saint-Gall, le comité et le président ont été élus pour un mandat de trois ans. Selon les statuts, l'assemblée d'aujourd'hui prévoit des élections de renouvellement intégral.

Les deux membres du comité Peter Rüdin, Suva et Thomas Ammann, PanGas, ont fait part de leur démission. Malheu-





reusement, Peter Rüdin n'est pas présent aujourd'hui. Le président cite par ordre alphabétique les 9 membres du comité prêts à poursuivre leur engagement au sein du comité pour un mandat supplémentaire de 3 ans:

Hans Gut
 Martin Kalberer
 Sorin Keller
 Artho Marquart (absent)
 Mathis Preiswerk
 Aimée Schmelzer
 Othmar Sproll
 Adrian Tromp
 Konrad Wegener

Personne ne demande une élection individuelle pour chaque membre du comité. Les personnes présentes élisent en bloc les 9 membres du comité pour un mandat de trois ans.



Sont proposées en tant que nouveaux membres du comité: Stefan Müller, Müller Technologie AG, depuis 2007 membre de la direction et du conseil d'administration de Müller Frauenfeld AG à Frauenfeld, Steffen Blümel, Bau Ing AG, depuis 2008 membre de la direction et du conseil d'administration de Bau Ing AG Döttingen, Alberto Belloli, Belloli SA, depuis 2008 chef R&D et membre du conseil d'administration de Belloli SA à Grono.

Étant donné qu'il n'y a pas d'autres propositions pour siéger au comité et qu'une élection individuelle n'est pas demandée, les candidats sont élus en bloc au comité de l'ASS pour un mandat de trois ans.

Le président passe à la réélection du président et donne la parole à Sorin Keller.

Le président Hans Gut est prêt à entamer un nouveau mandat de trois ans en tant que président. Les personnes présentes l'approuvent et élisent le président pour un nouveau mandat de trois ans.



Sorin Keller passe la parole à Hans Gut. Hans Gut remercie Peter Rüdin pour son engagement de longues années au sein du comité. Il a représenté la Suva au sein du comité de 1996 à fin 2017. Pendant cette période, l'ASS a vécu des moments mouvementés et a toujours pu compter sur le soutien de la Suva et de son représentant dans le comité. Peter Rüdin a reçu son cadeau d'adieu déjà lors de la dernière séance du comité.

Thomas Ammann a décidé de quitter son employeur et la Suisse à partir du 31 août 2018. Par conséquent, il désire céder son siège au sein du comité. Hans Gut remercie Thomas Ammann, qui a été membre du comité de 2015 à 2018, pour son engagement généreux et lui remet un petit cadeau d'adieu.

7.2 Élection de l'organe de contrôle

Comme les membres l'avaient décidé lors de la dernière assemblée annuelle, la révision des comptes 2017 a été effectuée par la société Alltax AG. Le comité et le secrétariat sont toujours très satisfaits du travail effectué par cette société fiduciaire. L'ASS ne voit pas de raison de changer la société fiduciaire. L'organe de révision est réélu à l'unanimité par les membres présents.

7.3 Adhésion de nouveaux membres

Le nombre des membres a légèrement augmenté au cours de l'exercice passé. Un transparent informant sur le nombre actuel de membres est présenté. Les transparents suivants présentent les mutations au niveau des entreprises membres et des membres individuels.

Selon les statuts, les adhésions sont soumises à la décision de l'assemblée annuelle. Le président demande si quelqu'un s'oppose à l'affiliation des nouveaux membres justement présentés. Ceci n'étant pas le cas, ces membres sont admis à l'unanimité et le président leur souhaite la bienvenue.

8. Varia

8.1 Prochaine assemblée annuelle

Avant de terminer la partie formelle de la 107ème assemblée annuelle, le président communique la date et le lieu de la 108ème assemblée annuelle. Le comité a décidé d'organiser la 108ème assemblée annuelle à Zoug. Les membres sont cordialement invités à réserver les 4 et 5 juin 2019 (mardi et mercredi).

Le président remercie particulièrement ses collègues au sein du comité et les membres de la commission, Messieurs Sorin Keller (vice-président), et Othmar Sproll. Il remercie également le directeur, les responsables de division et les collaboratrices et collaborateurs de l'ASS pour leur énorme engagement au cours de la dernière année.

Ceci clôt la 107ème assemblée annuelle des membres. Le président souhaite à tous beaucoup de plaisir pour la suite de la journée et des exposés intéressants lors du séminaire du lendemain et de passer des bons moments à l'occasion de l'apéritif et du souper offerts.

Alessandra Kaya
Procès-verbal

